

L'Écho de Saint Simin



Feuille d'information municipale n° 14 - Juillet 2020

LE MOT DU MAIRE

La crise inédite que nous venons de traverser n'a pas épargné notre territoire. Elle a durement touché nos entreprises, nos associations et, plus généralement, l'ensemble de la population. Mais elle a aussi été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les formidables trésors de solidarité, de bienveillance et d'attention dont chacun peut être capables. Longtemps, il faudra se souvenir des initiatives qui ont été prises par les bénévoles, les membres du CCAS, les voisins, les amis... pour que le plus éprouvés d'entre nous puissent s'en sortir. Au nom de tous, je les en remercie. Je les remercie d'avoir fait la preuve que la solidarité n'est pas qu'un mot : c'est une ressource vive de notre territoire.

Durant cette crise, les élections municipales ont permis le renouvellement de l'équipe communale. Là aussi la complémentarité et la solidarité entre les membres de l'équipe sortante et ceux de l'équipe entrante ont permis une efficacité immédiate et de tous les instants. Désormais, la situation se stabilise progressivement. Les dossiers en cours sont repris et les nouveaux projets vont se structurer. Vous découvrirez dans les pages qui suivent le détail de ce travail qui reprend.

Souci d'efficacité, pragmatisme et concertation sont désormais les maîtres mots de notre action collective.

Je vous souhaite bonne lecture de ce 14^{ème} numéro de notre écho de Saint Simin

Denis la Mache
Maire de Saint Sigismond

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

La nouvelle équipe a enfin pu s'installer. Lors de la première réunion le maire et les adjoints ont été élus.

M. Denis LA MACHE	Maire
Mme Eliane MONTAMAT	1 ^{ère} adjointe
M. Jean-Louis CHATAIGNÉ	2 ^{ème} adjoint
Mme Elisabeth GUILLOT	3 ^{ème} adjointe



De gauche à droite : François FLEURET, Jean-Louis CHATAIGNÉ, Luc VRIGNAUD, Géraldine PERRIÈRE, Denis LA MACHE, Jocelin QUILLET, Cyril MONTAMAT, Eliane MONTAMAT, Elisabeth BARRANGUET, Marc MORICE, Elisabeth GUILLOT

La composition des commissions communales a été effectuée : (sachant que le Maire est membre de droit président de chaque)

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Vice-Président :	Jean-Louis CHATAIGNÉ
Membres :	Elisabeth BARRANGUET Jean-Louis CHATAIGNÉ Elisabeth GUILLOT Cyril MONTAMAT Eliane MONTAMAT Luc VRIGNAUD Jocelin QUILLET

JEUNESSE – SOCIAL – VIE ASSOCIATIVE

Vice-Présidente :	Eliane MONTAMAT
Membres :	Elisabeth BARRANGUET François FLEURET Elisabeth GUILLOT Cyril MONTAMAT Géraldine PERRIÈRE

CULTURE – COMMUNICATION – ANIMATIONS LOCALES

Vice-Présidente : Elisabeth GUILLOT
Membres : Elisabeth BARRANGUET
François FLEURET
Cyril MONTAMAT
Eliane MONTAMAT
Marc MORICE
Géraldine PERRIERE

Finances

Membres : Jean-Louis CHATAIGNÉ
Elisabeth GUILLOT
Eliane MONTAMAT
Elisabeth BARRANGUET
Luc VRIGNAUD

NOS REPRESENTANTS AUX ORGANISMES EXTERIEURS

SIVOM DES COMMUNES DU MARAIS SUD VENDEE :

Délégué titulaire : Marc Morice
Délégué suppléant : Jean-Louis Chataigné

SIGE DU RPI DU MARAIS:

Délégués titulaires : Elisabeth GUILLOT et Denis LA
MACHE
Délégués suppléants : Cyril MONTAMAT et Jocelin
QUILLET

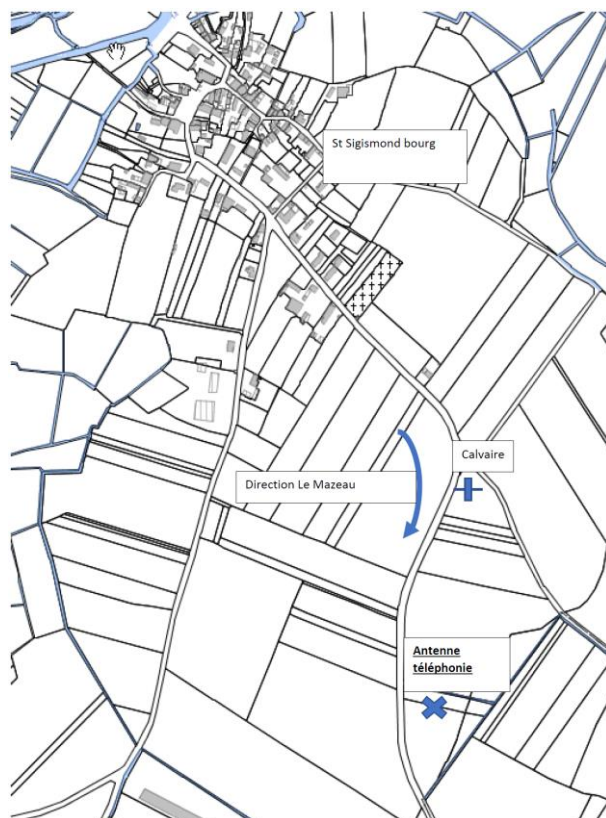
Les autres délégations seront votées lors des
prochains conseils municipaux

TRAVAUX TOITURE EGLISE

Les travaux de réfection de la toiture de l'église qui
étaient prévus en février et ont été repoussés du fait
du confinement. À la reprise, l'entreprise Audouit a
fait savoir que la charpente du clocher était trop en
mauvais état et qu'une réfection était nécessaire
avant toute reprise du travail. La commune a organisé
une consultation pour les travaux de charpente et est
dans l'attente des accords de financement pour
relancer le dossier

TÉLÉPHONIE MOBILE

St Sigismond est toujours éligible au dispositif « zone
blanche ». L'installation de l'antenne au lieu-dit « Le
Felet » suit son cours. Le début des travaux est prévu
fin août avec mise en ligne début octobre.



TRANSFERT COMPETENCES ASSAINISSEMENT

A compter du 1/1/2020 la compétence assainissement
collectif a été transférée à la communauté de
communes Vendée Sèvre Autize qui assurent
désormais la gestion de ce service.

La commune rappelle que la date limite de
raccordement est fixée au 24 juillet 2020 (2 ans après
la date de mise en service)

INTERDICTION DE SAUTER DU PONT Rue principale près du port

Il est interdit de plonger du pont situé près de
l'embarcadère sur la Route départementale.
Pour le bien-être et la tranquillité de tous, la commune
souhaite que chacun autour de ce site : soit
respectueux des voisins (pas de nuisances sonores) et
de l'environnement (tri des déchets)

PASSERELLE SENTIER PIETON

Le sentier pédestre « entre terre et marais » au départ
de la place de l'église est de nouveau opérationnel. La
passerelle qui permet le chevauchement d'un fossé
derrière les Ecluzeaux a été remise en place par les
élus et le service technique de la commune ; Bonne
balade à tous !

FABRICATION DE MASQUES

Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui s'est investi dans la fabrication de masques de protection en tissu, afin que chacun des habitants puisse en bénéficier. Merci aussi à l'entreprise Le Jardin des Pictons situé à Reth qui a offert des plantes remises aux bénévoles par la commune.



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Classes CE1 / CE2

La crise du COVID a interrompu le programme des rencontres avec l'atelier couture d'un côté et les jeux de société de l'autre.

Les enfants présents lors de la reprise des cours ont tenu avec l'aide de leur maîtresse et d'une bénévole à terminer leurs travaux.

Les rencontres reprendront pour l'année scolaire 2020 /2021. Si vous souhaitez rejoindre les groupes voici les dates retenues :

15 septembre, 9 novembre 2020, 11 janvier, 15 mars, 24 mai et 21 juin 2021.



Pour tout renseignement, contacter Mme MONTAMAT Eliane au 06 66 02 09 21.

TRANSPORTS SOLIDAIRES

Le service du transport solidaire est toujours actif, Actuellement 5 chauffeurs assurent ce service. Si vous souhaitez les rejoindre ou bénéficier du service, vous pouvez vous adresser à Mme MONTAMAT Eliane au 06 66 02 09 21

QUINZAINE BLEUE

Nous souhaitons cette année encore participer avec une animation au foyer communal le samedi 10 octobre de 15h à 16h30. Mr Jacques Pommier présentera un diaporama suivi d'un échange sur « La connaissance du marais et de St Sigismond »

JOURNÉE CITOYENNE

Cette année, nous organiserons cette journée le **Samedi 03 octobre**. Plusieurs chantiers sont prévus : nettoyage de la frise à l'école, entretien conches...Réservez dès à présent la date et n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous souhaitez participer.

MANIFESTATION DU 13 JUILLET

Nous avons été malheureusement cette année, en raison de la crise sanitaire, contraints d'annuler cet évènement, mais nous aurons le plaisir de nous retrouver l'année prochaine pour ce moment important de la vie communale.

BALADE DE L'OFFICE DE TOURISME

Le mardi 21 juillet 2020, l'office de tourisme proposera la balade annuelle « *de chemins d'eau en chemin de halage* » à l'embarcadère de l'Autize. Cette promenade estivale est proposée aux touristes et à la population locale. À l'issue de la visite, la commune offre les rafraîchissements. Pour tous renseignements, contactez l'office de tourisme au 02.51.87.23.01

BBQ (BARBECUE) DE LA CONVIVIALITE



La commune de Saint Sigismond espère bien pouvoir organiser son « barbecue de la convivialité » le 5 septembre prochain. Nous vous attendons nombreux pour cette 3e édition avec si possible pour thème vestimentaire « rouge et blanc »...Pensez à ramener vos foulards!

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Composition : sous la présidence du Maire

Vice- Présidente : Eliane MONTAMAT

Gisèle SYLVAIN, Joselyne FLEURET, Micheline BOURNEAU, Marie BREGEON, Elisabeth BARRANGUET, Elisabeth GUILLOT, Géraldine PERRIÈRE

CANICULE

De nouveau cette année, de fortes chaleurs sont prévues durant l'été, un épisode caniculaire a d'ores et déjà eu lieu : pensez à vous hydrater, et à respecter les consignes ci-dessous.



En cas de malaise, appelez le **15**. Pour de plus amples informations, composez le 0800 06 66 66

Nous vous rappelons qu'il est possible de se faire inscrire en Mairie, sur le registre nominatif recensant les personnes âgées, handicapées ou isolées afin de pouvoir bénéficier d'une attention particulière.

Le CCAS a mis en place une cellule de surveillance des personnes à risques pour veiller plus particulièrement pendant ces périodes critiques.

Un registre est ouvert en Mairie pour inscrire toute personne souhaitant bénéficier d'un suivi particulier.

AIDE AU LOYER

Le CCAS tiens à informer les habitants concernés qu'en raison de la crise sanitaire (COVID 19) l'état met en place une aide au paiement du loyer (sous conditions); Pour toute information, ou pour bénéficier du dispositif il est possible d'aller sur le site : www.actionlogement.fr



Le saviez-vous ?

Afin de prévenir les troubles du voisinage et de préserver la tranquillité publique, il existe des horaires à respecter pour toute activité bruyante (appareils de bricolage, de jardinage et autres appareils électriques... tondeuse, tronçonneuse...) afin de ne pas déranger ses voisins.

Arrêté préfectoral n°2013/MCP/06

Ces activités sont autorisées uniquement :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche : de 10 h à 12 h